Envoyé en préfecture le 05/12/2022
Reçu en préfecture le 05/12/2022
Publié le
ID : 059-215900176-20221124-DE22165-DE

armentières
La métamorphose

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 24 novembre 2022
Convocation du : 18 novembre 2022
Conseillers en exercice : 35
Conseillers présents : 26

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX, le vingt quatre novembre à dix neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'ARMENTIERES se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Bernard HAESEBROECK, Maire.

PRESENTS : Jean-Michel MONPAYS, Sylvie GUSTIN, Arnaud MARIE, Céline LEROUX, Laurent DERONNE, Hugues QUESTE, Martine COBBAERT, Jean-Louis MERTEN, Martine DUBREU, Dominique BAILLEUL, Rut LERNER-BERTRAND, Véronique NAEYE, Carole CASIER, Grégory PICKEU, Valérie PRINGUEZ, Lahcem AIT EL HAJ, Thomas BLACTOT, Alexis DEBUISSON, Philémon BRUNET, Jean-Jacques DERUYTER, Hans LANDLER, Caroline BAURANCE, Michel PLOUY, Bruno VANGAEVEREN, Benjamin TISON-BEERNAERT

EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR : Catherine DE PARIS, Philippe CATTOIRE, Pierre VANNESTE, Sophie TANGHE, Cristiane DELESTREZ, Ibtissam MARZAK-AFFAOUI, Désiré BAILLON, Mylène MERAD ont délégué respectivement pour les représenter Bernard HAESEBROECK, Hugues QUESTE, Sylvie GUSTIN, Grégory PICKEU, Rut LERNER-BERTRAND, Laurent DERONNE, Michel PLOUY, Céline LEROUX conformément à l'article L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ABSENT: Nicolas HOURDRY

SECRETAIRE DE SEANCE : Grégory PICKEU

Envoyé en préfecture le 05/12/2022
Reçu en préfecture le 05/12/2022
Publié le
ID : 059-215900176-20221124-DE22165-DE

DE22.165

ADMINISTRATION MUNICIPALE

DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION CITOYENNETE

MODIFICATION

Autorisation - Approbation

Par délibération DE20.045 du 13 juillet 2020, le Conseil Municipal a décidé la création de sept commissions permanentes.

Par délibération DE21.129 du 10 décembre 2021, Laurent DERONNE, Martine DUBREU, Rut LERNER-BERTRAND, Véronique NAEYE, Sylvie DELANNOY-CUISINIER, Cristiane DELESTREZ, Philémon BRUNET, Caroline BAURANCE, Désiré BAILLON, Benjamin TISON-BEERNAERT ont été désignés membres de la Commission Citoyenneté.

Madame Sylvie DELANNOY-CUISINIER étant décédée, il y a lieu de revoir la composition de la Commission Citoyenneté.

L'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que l'élection des membres des commissions a lieu au scrutin secret. Comme l'indique le paragraphe 2 de ce même article, le Conseil Municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au vote à bulletin secret mais à main levée.

Il est donc proposé au Conseil Municipal d'utiliser cette possibilité.

ADOPTEE A L'UNANIMITE

Il est demandé aux Présidents de Groupe de proposer leurs candidats.

Candidatures :

Liste Aimer Armentières et Agir pour l'Humain : Laurent DERONNE, Martine DUBREU, Rut LERNER-BERTRAND, Véronique NAEYE, Cristiane DELESTREZ, Philémon BRUNET, Mylène MERAD

Liste Armentières avec Fidélité et Bon Sens : Caroline BAURANCE, Désiré BAILLON

Liste Armentières en Tête ! : Benjamin TISON-BEERNAERT

ADOPTEE A L'UNANIMITE

Envoyé en préfecture le 05/12/2022
Reçu en préfecture le 05/12/2022
Publié le
ID : 059-215900176-20221124-DE22165-DE

Par conséquent, sont désignés membres de la Commission Citoyenneté : Laurent DERONNE, Martine DUBREU, Rut LERNER-BERTRAND, Véronique NAEYE, Cristiane DELESTREZ, Philémon BRUNET, Mylène MERAD, Caroline BAURANCE, Désiré BAILLON, Benjamin TISON-BEERNAERT.

ADOPTEE A L'UNANIMITE

Ainsi fait et délibéré
comme ci-dessus,

Grégory PICKEU
Conseiller Municipal
Secrétaire de Séance

Pour expédition conforme,
Le Maire,

Bernard HAESEBROECK
Vice-Président de la Métropole
Européenne de Lille